

Compte rendu pour 1956

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

I. OBSERVATIONS ET REPONSES CONCERNANT LA GESTION DE 1955

Première observation. — Nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir activer l'étude du projet de construction d'une nouvelle Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué.

Réponse :

Le plan de réorganisation de l'Ecole a été adopté par le Conseil d'Etat le 29 juin 1956. Le programme de construction d'un nouveau bâtiment établi par le Département de l'instruction publique et des cultes a été englobé dans le concours d'architecture institué pour le groupe scolaire secondaire de l'Elysée, dont le jury s'est réuni le 9 juillet 1956. Les architectes sont au travail, les projets devant être remis le 16 février 1957 à 12 heures. Les études seront ensuite activement poussées de manière à permettre de présenter un projet de décret au Grand Conseil dans le plus bref délai possible.

Deuxième observation. — Lorsqu'il s'agit de grands travaux, le Conseil d'Etat est invité à ne les entreprendre que si les études sont suffisamment au point pour éviter de trop grands retards ou autres risques.

Réponse :

Le projet de transformation du bâtiment de Rumine a fait l'objet d'une étude sérieuse par deux architectes en liaison avec le Département des travaux publics et celui de l'instruction publique, ainsi

que la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire. En présence d'une série d'interventions provenant des usagers de la B. C. U. auprès du nouveau directeur, interventions mettant en doute le caractère rationnel de la solution proposée sur un point très important, le Conseil d'Etat a jugé opportun de solliciter encore l'avis de trois experts avant de poursuivre des travaux pour une somme de près de deux millions. Le retard de la construction, qu'il regrette, ne lui est aucunement imputable, et il ne peut que souhaiter que les travaux se poursuivent désormais rapidement et sans interruption. Toutes mesures ont d'ailleurs été prises pour réduire au minimum les inconvénients de la situation transitoire actuelle.

Troisième observation. — Le Conseil d'Etat est invité à hâter la réalisation d'un nouveau service de policlinique universitaire, la situation actuelle ne pouvant se prolonger plus longtemps.

Réponse :

Au cours de cette année, une commission a été chargée d'examiner la situation de la Policlinique universitaire et les diverses possibilités qui s'offraient quant au statut juridique à lui donner.

A la suite d'un premier rapport, la Société vaudoise de médecine a été consultée, ainsi que la municipalité de Lausanne, et un nouveau rapport a été demandé. Cette étude est près d'être terminée, de sorte que le Conseil d'Etat sera en mesure de prendre une décision dans le courant de l'automne.

Quatrième observation. — Le Conseil d'Etat est invité à donner plus d'importance encore aux classes de développement que par le passé.

Réponse :

Si le nombre des classes de développement ne s'accroît qu'assez lentement, cela tient à plusieurs causes : pénurie de personnel enseignant et de locaux, augmentation des charges financières des communes, méconnaissance de ce que sont les classes spéciales, en dépit des efforts des autorités pour en faire comprendre les avantages. Il n'en demeure pas moins que le Département de l'instruction publique et des cultes s'est constamment préoccupé du sort des enfants dont le développement est tardif, auxquels il convient de donner une éducation en rapport avec leurs possibilités. Il a entrepris de nombreuses démarches auprès des autorités communales, et c'est ainsi que, sur sa demande, trois nouvelles classes se sont ouvertes en 1955, et que Prilly possède une telle école depuis avril 1956. Yverdon et Sainte-Croix vont en ouvrir incessamment.

Ainsi que le remarque la commission de gestion, les classes de développement se trouvent surtout dans les centres. Si elles n'ont pu être créées dans les régions rurales, c'est que le recrutement des élèves s'avérait difficile. Pour réunir dans une classe spéciale douze à quinze élèves, il faudrait opérer un recrutement dans un rayon très large et faire parcourir à nombre d'entre eux de telles distances qu'il y faut renoncer d'emblée ; en effet, la plupart des élèves justiciables de l'enseignement spécialisé sont incapables d'accomplir de longs trajets tout seuls, surtout par les intempéries. De plus, en campagne surtout, on se heurte encore à la résistance des parents qui admettent malaisément que leur enfant suive une classe spéciale, fait qui passe inaperçu dans les localités d'une certaine importance.

Le Grand Conseil peut être assuré que le Conseil d'Etat continuera à agir dans le sens demandé par la commission comme il l'a fait jusqu'ici.

II. LEGISLATION

Service de l'enseignement primaire. — Néant.

Service de l'enseignement secondaire. — En application de la loi du 5 décembre 1955, modifiant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire, le département a introduit, dès le 1^{er} avril 1956, l'enseignement mixte dans les établissements secondaires lausannois.

La loi du 14 novembre 1956, modifiant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire, a institué un nouveau système de répartition des charges entre l'Etat et les communes pour le paiement des augmentations et allocations servies au personnel enseignant secondaire.

Le Conseil d'Etat, de son côté, a pris les arrêtés suivants :

Arrêté du 3 février 1956, modifiant celui du 19 avril 1948 sur l'organisation administrative des établissements secondaires cantonaux ;

Arrêté du 24 février 1956, fixant les écolages des élèves des classes mixtes des collèges cantonaux ;

Arrêté du 18 juin 1956, modifiant le règlement des examens pour l'obtention du brevet de maîtresse secondaire (du 2. 9. 48).

Service de l'enseignement supérieur et des cultes. — Le Grand Conseil vaudois, par décret du 14 mai 1956, a créé un poste de pasteur dans chacune des paroisses de Chexbres-Puidoux, Morges et Prilly.

De son côté, le Conseil d'Etat, par arrêté du 25 juin 1956, a détaché la commune de Prévèrènges de la paroisse de Lonay pour l'adjoindre à la paroisse de Morges.

Dans sa séance du 16 octobre 1956, le Conseil d'Etat a créé deux postes de pasteurs auxiliaires, l'un dans la paroisse d'Orbe, l'autre dans la suffragance paroissiale de Tivoli-Montelly-Malley, à Lausanne.

III. JUSTIFICATION DES DEPENSES ET DES RECETTES

Année 1956

301 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE

301.1 — Administration

243 Remboursement de prestations sociales

Recettes : Comptes	Fr.	53 332.80
Budget	»	10 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>43 332.80</u>

Augmentation de recettes imprévisibles.

Remboursement, part de l'Etat, de diverses contributions à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

421 Traitements au personnel régulier

Dépenses : Comptes	Fr.	381 465.55
Budget	»	255 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>126 465.55</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements. (Lois des 11 mai et 5 septembre 1955.)

422 Traitements au personnel occasionnel

Dépenses : Comptes	Fr.	21 214.50
Budget	Fr.	10 000.—
Allocations	»	8 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>3 214.50</u>

Crédit insuffisant. Mêmes remarques que pour le N° 421.

426 **Allocation de ménage**

Dépenses : Comptes	Fr.	13 275.—
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>13 275.—</u>

Mêmes remarques que pour le N° 421.

431 **Contributions de l'Etat à la Caisse des pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	33 038.20
Budget	»	28 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>5 038.20</u>

Crédit insuffisant. Mêmes remarques que pour le N° 421.

437 **Contributions de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	8 579.80
Budget	»	7 200.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 379.80</u>

Crédit insuffisant.

301.2 — Recettes et dépenses générales283 **Autres subventions**

Recettes : Comptes	Fr.	141 044.—
Budget	»	115 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>26 044.—</u>

Augmentation de la part du bénéficiaire du « Sport-Toto » allouée au Département de l'instruction publique.

412 **Subventions cantonales**

Dépenses : Comptes	Fr.	547 968.—
Budget	Fr.	477 680.—
Allocations	»	45 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>24 788.—</u>

Crédit insuffisant. Dépassement compensé par une augmentation de recette de 26 044 francs au poste 283.

437 Contributions de l'Etat à l'A. V. S.

Dépenses : Comptes	Fr.	11 459.50
Budget	»	10 300.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 159.50</u>

Dépassement provenant de la revalorisation des traitements du corps enseignant.

522 Taxes postales

Dépenses : Comptes	Fr.	172.40
Budget	»	150.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>22.40</u>

Crédit insuffisant.

531 Indemnités et frais des commissions

Dépenses : Comptes	Fr.	4 596.—
Budget	»	4 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>96.—</u>

Crédit insuffisant.

RÉCAPITULATION

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
303.1 Recettes et dépenses générales	610.—	39 480.75
303.2 Gymnases classique et scientifique	13 603.40	180 803.35
303.3 Collège classique cantonal	10 000.—	236 619.15
303.4 Collège scientifique cantonal	—	192 451.54
303.5 Ecole supérieure de commerce	21 906.—	319 152.95
303.6 Collèges communaux et écoles supér.	3 293.15	781 033.55
303.7 Ecole normale	2 591.—	165 213.95
<i>Totaux</i>	<u>52 003.55</u>	<u>1 914 755.24</u>

Total des dépassements :

Dépenses	Fr.	1 914 755.24
Recettes	»	52 003.55
<i>Excédent de dépenses</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 862 751.69</u>

Sur les dépassements de dépenses, une somme globale de Fr. 1 898 549.10 concerne la revalorisation des traitements du personnel.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET CULTES**304.1 — Recettes et dépenses générales****177 Ecolages, finances de cours et d'examens**

Recettes : Comptes	Fr.	1 620.—
Budget	»	1 000.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>620.—</u>

La recette est difficile à prévoir. Elle dépend du nombre des participants au cours pour la formation des maîtres de gymnastique (diplôme fédéral I).

512 Insertions

Dépenses : Comptes	Fr.	223.35
Budget	»	200.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>23.35</u>

Crédit insuffisant.

513 Mobilier et machines de bureau

Dépenses : Comptes	Fr.	15 977.45
Budget	»	15 500.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>477.45</u>

Crédit insuffisant, par suite de la transformation des locaux du service de l'enseignement supérieur et des cultes.

304.2 — Université

177 Ecolages, finances de cours et d'examens

Recettes : Comptes	Fr.	699 561.75
Budget	»	630 000.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>69 561.75</u>

La recette est difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'étudiants.

242 Remboursement de rétributions du personnel

Recettes : Comptes	Fr.	38 448.35
Budget	»	22 050.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>16 398.35</u>

Remboursements imprévisibles.

252 Remboursement sur frais divers et taxes

Recettes : Comptes	Fr.	4 965.15
Budget	»	1 000.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>3 965.15</u>

Participation du Département de justice et police, police cantonale, aux frais divers de l'Institut de police scientifique. Dépense comptabilisée à 304.2/622.

281 Subventions fédérales

Recettes : Comptes	Fr.	11 109.—
Budget	»	10 000.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 109.—</u>

Subvention fédérale en faveur de l'Ecole des hautes études commerciales plus forte que les prévisions.

421 Traitements du personnel régulier

Dépenses : Comptes	Fr.	910 783.40
Budget	»	637 000.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>273 783.40</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

= 30% du budget

422 Traitements du personnel occasionnel

Dépenses : Comptes	Fr.	673 864.25
Budget	»	385 500.—
Excédent	Fr.	<u>288 364.25</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

≈ 75% du Budget

425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur

Dépenses : Comptes	Fr.	2 177 940.10
Budget	»	1 615 700.—
Excédent	Fr.	<u>562 240.10</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

= 35% du Budget

426 Allocations de ménage

Dépenses : Comptes	Fr.	94 732.80
Budget	»	—
Excédent	Fr.	<u>94 732.80</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

431 Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Dépenses : Comptes	Fr.	88 532.15
Budget	»	72 000.—
Excédent	Fr.	<u>16 532.15</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

433 Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Dépenses : Comptes	Fr.	135 451.35
Budget	»	115 000.—
Excédent	Fr.	<u>20 451.35</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

435 **Autres prestations sociales**

Dépenses : Comptes	Fr.	7 287.—
Budget	»	5 693.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 594.—</u>

Crédit insuffisant par suite de plusieurs décès.

437 **Contribution de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	73 980.05
Budget	»	69 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>4 480.05</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

521 **Abonnements et taxes téléphoniques**

Dépenses : Comptes	Fr.	25 505.90
Budget	»	25 100.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>405.90</u>

Crédit insuffisant.

304.3 — Bibliothèque cantonale et universitaire

242 **Remboursement de rétribution du personnel**

Recettes : Comptes	Fr.	8 534.60
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>8 534.60</u>

Recette imprévisible. Part de l'Office cantonal du travail aux salaires payés au personnel occasionnel.

421 **Traitements du personnel régulier**

Dépenses : Comptes	Fr.	173 214.75
Budget	»	121 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>52 214.75</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

422 **Traitements du personnel occasionnel**

Dépenses : Comptes	Fr.	65 446.25
Budget	»	36 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>28 946.25</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

426 **Allocations de ménage**

Dépenses : Comptes	Fr.	7 525.—
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>7 525.—</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

427 **Allocations pour enfants**

Dépenses : Comptes	Fr.	3 118.75
Budget	»	2 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 118.75</u>

Crédit insuffisant.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	18 511.50
Budget	»	15 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>3 511.50</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

437 **Contribution de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	4 767.90
Budget	»	4 300.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>467.90</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

304.4 — Archives cantonales

242 Remboursement de rétributions du personnel

Recettes :	Comptes	Fr.	4 895.—
	Budget	»	—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>4 895.—</u>

Recette imprévisible. Part de l'Office cantonal du travail aux salaires payés au personnel occasionnel.

252 Remboursement sur frais divers et taxes

Recettes :	Comptes	Fr.	76.40
	Budget	»	—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>76.40</u>

Recette imprévisible ; remboursement de communications téléphoniques privées.

421 Traitements du personnel régulier

Dépenses :	Comptes	Fr.	52 974.—
	Budget	»	38 000.—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>14 974.—</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

426 Allocations de ménage

Dépenses :	Comptes	Fr.	1 800.—
	Budget	»	—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 800.—</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

427 Allocations pour enfants

Dépenses :	Comptes	Fr.	1 988.—
	Budget	»	1 800.—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>188.—</u>

Crédit insuffisant.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	5 674.80
Budget	»	4 500.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 174.80</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

304.5 — **Musées cantonaux**242 **Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes : Comptes	Fr.	5 626.50
Budget	»	250.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>5 376.50</u>

Recette imprévisible. Part de l'Office cantonal du travail aux salaires payés au personnel occasionnel.

421 **Traitements du personnel régulier**

Dépenses : Comptes	Fr.	224 332.40
Budget	»	150 100.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>74 232.40</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

422 **Traitements du personnel occasionnel**

Dépenses : Comptes	Fr.	41 441.75
Budget	»	38 200.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>3 241.75</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

426 **Allocations de ménage**

Dépenses : Comptes	Fr.	8 700.—
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>8 700.—</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

427 **Allocations pour enfants**

Dépenses : Comptes	Fr.	7 550.—
Budget	»	7 500.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>50.—</u>

Crédit insuffisant.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	20 967.55
Budget	»	14 600.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>6 367.55</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

437 **Contribution de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	5 446.25
Budget	»	5 200.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>246.25</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

513 **Mobilier et machines de bureau**

Dépenses : Comptes	Fr.	2 064.20
Budget	»	2 050.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>14.20</u>

Crédit insuffisant.

521 **Abonnements et taxes téléphoniques**

Dépenses : Comptes	Fr.	3 412.70
Budget	»	3 300.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>112.70</u>

304.6 — Monuments historiques

421 Traitements du personnel régulier

Dépenses : Comptes	Fr.	20 800.20
Budget	»	15 400.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>5 400.20</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

422 Traitements du personnel occasionnel

Dépenses : Comptes	Fr.	18 399.60
Budget	»	13 700.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>4 699.60</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

426 Allocations de ménage

Dépenses : Comptes	Fr.	1 800.—
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 800.—</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

431 Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Dépenses : Comptes	Fr.	2 318.40
Budget	»	1 800.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>518.40</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

513 Mobilier et machines de bureau

Dépenses : Comptes	Fr.	720.—
Budget	»	700.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>20.—</u>

Crédit insuffisant.

304.7 — Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué**121 Loyers**

Recettes :	Comptes	Fr.	60.—
	Budget	»	—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>60.—</u>

Recette imprévisible. Location de locaux pour exposition.

177 Ecolages, finances de cours et d'examens

Recettes :	Comptes	Fr.	17 313.75
	Budget	»	15 000.—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>2 313.75</u>

Recette difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'élèves.

281 Subventions fédérales

Recettes :	Comptes	Fr.	12 000.—
	Budget	»	11 000.—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 000.—</u>

Augmentation de la subvention fédérale pour 1955/1956.

422 Traitements du personnel occasionnel

Dépenses :	Comptes	Fr.	84 202.90
	Budget	»	54 000.—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>30 202.90</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements et à la réorganisation de l'Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué.

426 Allocations de ménage

Dépenses :	Comptes	Fr.	450.—
	Budget	»	—
	<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>450.—</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

427 **Allocations pour enfants**

Dépenses : Comptes	Fr.	1 668.—
Budget	»	1 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>168.—</u>

Crédit insuffisant.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud**

Dépenses : Comptes	Fr.	5 398.50
Budget	»	2 800.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>2 598.50</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

437 **Contribution de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	1 619.05
Budget	»	1 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>119.05</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

622 **Mobilier et matériel d'exploitation et d'enseignement**

Dépenses : Comptes	Fr.	8 978.65
Budget	»	8 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>478.65</u>

Crédit insuffisant.

304.8 — Cultes242 **Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes : Comptes	Fr.	28 479.35
Budget	»	6 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>21 979.35</u>

Remboursement du traitement de l'aumônier de l'hôpital de Cery et de la clinique Sylvana.

244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel

Recettes : Comptes	Fr.	2 873.15
Budget	»	2 500.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>373.15</u>

Remboursement de frais par les pasteurs et les paroisses.
Recette supplémentaire imprévisible.

421 Traitements du personnel régulier

Dépenses : Comptes	Fr.	8 725.15
Budget	»	6 500.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>2 225.15</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

425 Traitements des membres du corps pastoral

Dépenses : Comptes	Fr.	3 377 981.—
Budget	»	2 238 700.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>1 139 281.—</u>

Dépassement dû à la revalorisation des traitements.

426 Allocations de ménage

Dépenses : Comptes	Fr.	113 679.20
Budget	»	—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>113 679.20</u>

Poste nouveau dû à la revalorisation des traitements.

433 Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud

Dépenses : Comptes	Fr.	285 101.25
Budget	»	220 000.—
<i>Excédent</i>	<u>Fr.</u>	<u>65 101.25</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

435 **Autres prestations sociales**

Dépenses : Comptes	Fr.	5 518.—
Budget	»	4 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>1 518.—</u>

Application de l'article 70 de la loi du 9 juin 1947 sur le statut général des fonctions publiques cantonales en faveur de la famille de l'organiste de la Cathédrale de Lausanne.

437 **Contribution de l'Etat à l'A. V. S.**

Dépenses : Comptes	Fr.	70 097.35
Budget	»	62 500.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>7 597.35</u>

Crédit insuffisant par suite de la revalorisation des traitements.

445 **Indemnités pour usage de véhicules privés**

Dépenses : Comptes	Fr.	16 819.55
Budget	»	16 700.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>119.55</u>

Augmentation du nombre de subsides de benzine aux pasteurs pour usage d'automobiles et de motocyclettes et frais de transport des suffragants.

513 **Mobilier et machines de bureau**

Dépenses : Comptes	Fr.	1 007.—
Budget	»	1 000.—
<i>Excédent</i>	Fr.	<u>7.—</u>

Crédit insuffisant.

RÉCAPITULATION

	Recettes Fr.	Dépenses Fr.
304.1 Recettes et dépenses générales . . .	620.—	500.80
304.2 Université	91 034.25	1 262 584.—
304.3 Bibliothèque cantonale et universit.	8 534.60	93 784.15
304.4 Archives cantonales	4 971.40	18 136.80
304.5 Musées cantonaux	5 376.50	92 964.85
304.6 Monuments historiques	—	12 438.20
304.7 Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué	3 373.75	34 017.10
304.8 Cultes	22 352.50	1 329 526.50
<i>Total des dépassements</i>	<u>136 263.—</u>	<u>2 843 952.40</u>
Dépassement des dépenses	Fr. 2 843 952.40	
Dépassement des recettes	» 136 263.—	
<i>Excédent des dépenses</i>	<u>Fr. 2 707 689.40</u>	

IV. BUREAUX DU DÉPARTEMENT

Service de l'enseignement primaire. — M. Georges Mantel, secrétaire, nommé en qualité de maître de sténo-dactylographie à l'Ecole supérieure de commerce et d'administration, a quitté le département le 15 avril 1956.

Dès le 30 juin, M. Charles Foretay, inspecteur du 1^{er} arrondissement scolaire, a été admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite après 46 ans d'activité féconde, dont 22 consacrés à l'enseignement et 24 à l'inspection des écoles. Pour remplacer cet inspecteur, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Berthold Beauverd, maître primaire supérieur, à Lausanne. Le nouvel inspecteur est entré en fonctions le 1^{er} septembre et, après la réorganisation des arrondissements scolaires, il a pris la direction du 6^e arrondissement.

Ensuite de la réorganisation des arrondissements scolaires, l'inspecteur du 2^e arrondissement qui, jusqu'alors était également chef du bureau des fournitures scolaires, a abandonné cette dernière fonction. M. Henri Bovey, secrétaire au dit bureau, a été nommé 1^{er} secrétaire, et dès le 1^{er} septembre il a été chargé de la partie administrative des fournitures scolaires.

Service de l'enseignement secondaire. — M^{lle} Betty Chappuis a été nommée à titre d'employée de secrétariat; elle est entrée en fonctions le 1^{er} janvier 1956.

Service de l'enseignement supérieur et des cultes. — Après avoir, durant plusieurs mois, eu recours aux services de sténo-dactylographes occasionnelles, le service de l'enseignement supérieur a obtenu la création d'un poste définitif d'employée de secrétariat. M^{lle} Gilberte Anex a été nommée à titre provisoire et occupe ce poste depuis le 1^{er} avril 1956.

M. Jean-Marc Gallay, 1^{er} secrétaire, a terminé en 1956 ses 35 ans d'activité au Département de l'instruction publique et des cultes.

Transformation et rénovation de l'immeuble N° 4 de la place de la Cathédrale, abritant les services du Département de l'instruction publique et des cultes. — A la suite du déménagement des archives cantonales vaudoises à la rue du Maupas 47, les divers bureaux du département ont été répartis d'une façon nouvelle dans l'immeuble de la place de la Cathédrale 4.

Le service de l'enseignement primaire a repris les anciens bureaux des archives ; avec le bureau des fournitures scolaires, ainsi que ceux des inspecteurs, il occupe maintenant complètement l'entresol. Au premier étage se trouvent la salle des conférences, le bureau du chef du département, ainsi que les services de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur et des cultes.

Cette nouvelle répartition des bureaux a nécessité des travaux qui se sont révélés d'autant plus importants et délicats que le bâtiment était ancien et que depuis près de 40 ans rien n'y avait été fait.

Le bâtiment du Département de l'instruction publique et des cultes se compose en réalité de trois maisons dont la construction remonte probablement au XVI^e siècle. Signalons que les travaux effectués ont permis de découvrir, dans le bureau du chef du service de l'enseignement supérieur et des cultes, un bas-relief en grès représentant un écu aux armes de Savoie et portant la date de 1557.

Les travaux sont maintenant en voie d'achèvement et se termineront par une réfection totale des façades.

V. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DES CULTES

1. Généralités

La révision générale des traitements et l'application des nouvelles dispositions du statut, qui avaient exigé un gros travail en 1955, ont posé de nombreux problèmes en 1956 pour la mise au point de tous les cas particuliers.

Le service de l'enseignement supérieur et des cultes continue à s'occuper des relations entre l'Etat et les artistes. C'est par son intermédiaire que le subside de l'Orchestre de chambre de Lausanne a été augmenté pour atteindre, par décision du Grand Conseil du 28 novembre 1956, la somme de 40.000 francs. D'autre part, le département a accordé aux artistes (peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens, etc.), sur proposition de la commission consultative du fonds cantonal des arts et des lettres, des subventions pour 179.725 francs.

L'Etat a accordé à la Cinémathèque suisse un subside annuel de 10.000 francs. Il est représenté, dans son comité de direction, par le chef du service de l'enseignement supérieur et des cultes.

Depuis le milieu de 1956, le service de l'enseignement supérieur et des cultes a repris du service de la viticulture toutes les questions relatives à la radio et à la télévision. Le chef du département est le délégué de l'Etat à la Fondation romande de radiodiffusion.

Le département a donné un préavis favorable lors de la construction, de la réfection ou de l'achat de bâtiments pour des cures à Bellevaux, Chesières, Gimel, Renens et Pully.

La commission chargée de l'étude du statut juridique de la Polyclinique médicale et du Dispensaire antituberculeux, a terminé ses travaux en décembre. Elle a présenté au Conseil d'Etat un exposé des motifs, un projet de décret, ainsi qu'un projet d'arrêté d'application. Ces divers projets ont été admis et le décret sera soumis au Grand Conseil dans sa session du printemps 1957.

Le Conseil d'Etat a décidé la création à l'Université d'une chaire d'honneur pour permettre à des professeurs étrangers ou suisses de renom d'enseigner, à titre de professeurs extraordinaires invités.

Organiste de la Cathédrale de Lausanne depuis 1929, M. Charles Fallier est décédé en septembre 1956, à la suite d'une grave maladie. Il n'aura donc pas joué longtemps de l'instrument inauguré à fin 1955 et pour l'installation duquel il avait étroitement collaboré durant plusieurs années. Pour lui succéder, le Conseil d'Etat a fait appel à un jeune organiste de talent, M. André Luy, organiste de la Collégiale de Saint-Imier, qui prendra ses fonctions au début de 1957.

2. Université

Deuils. — Au cours de cette année, l'Université a eu le regret de perdre : le 18 octobre 1955, M. Georges Tiercy, professeur ordinaire d'astronomie, et M. Maurice Paschoud, professeur honoraire et ancien recteur ; le 22 février 1956, M. Adolphe Bertusi, le 16 mars, M. Georges Champrenaud, tous deux chargés de cours à l'E. P. U. L., et le 8 juillet, M. Louis Michaud, professeur honoraire, ancien professeur ordinaire de clinique médicale.

Nouveaux professeurs honoraires et ordinaires. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 13 janvier 1956, a nommé professeurs honoraires : MM. Charles Colombi et Arthur Fath, anciens professeurs à l'Ecole polytechnique de l'Université, et M. Jacques Freymond, ancien professeur à la Faculté des lettres.

MM. les professeurs Henri Benoit, Louis Fauconnet, Guy Flattet, Pierre Jaccard, Pierre Schmid et Georges Winckler ont été promus à l'ordinariat dès le 15 octobre 1955, et installés en cette qualité, en cérémonie publique, le 1^{er} décembre, de même que M. le professeur Jean Golay, déjà promu précédemment.

Statistique du corps professoral. — A la fin de l'année 1955-1956, l'Université comptait 38 professeurs honoraires, 106 professeurs en exercice, dont 56 ordinaires et 50 extraordinaires, 46 chargés de cours, 36 privat docents et 8 lecteurs.

Administration générale. — Durant l'année 1955-1956, la commission universitaire a tenu 12 séances et le Sénat s'est réuni 5 fois, dont deux fois en séance extraordinaire, pour l'examen du projet de règlement général de l'Université ; celui-ci a été approuvé après quelques remaniements, et confié à une commission rédactionnelle pour la mise au point définitive du texte.

L'Université a publié les seizième et dix-septième fascicules de la série « Publications de l'Université » : *Installation de MM. les professeurs ordinaires du 1^{er} décembre 1955* et *Prix Arnold Reymond*, cérémonie du 11 juin 1954, ainsi que le rapport annuel 1954-1956.

Le département a donné son approbation, le 12 décembre et le 4 janvier, à des modifications du règlement de la faculté des sciences concernant les certificats de physique et de chimie ; le 16 janvier, à une modification du règlement de l'Ecole des sciences sociales et politiques tendant à rendre obligatoire pour la licence ès sciences pédagogiques le cours de psychologie appliquée ; et, le 16 mai, à une modification du règlement pour l'obtention du diplôme universitaire de médecin destinée à empêcher les étudiants de suivre les semestres de cliniques avant d'avoir réussi à l'examen précédent.

Une des tâches importantes de la commission universitaire a été de trancher les questions, parfois délicates, que posait la répartition du capital provenant de la succession de M^{me} Jean Landry, et l'élaboration du règlement de ce fonds.

L'adhésion à l'Association internationale des Universités, décidée en 1953, n'a pas été jugée d'un intérêt suffisant pour en justifier le maintien, aussi l'Université a-t-elle résolu de se retirer de cette Association.

Le secrétariat à demi-poste de la Faculté des sciences et de l'École de pharmacie a été repris par M^{me} F. Vellino, et M^{lle} Suzanne Dubey a été nommée à celui des sciences sociales et politiques, nouvellement créé.

Le mobilier désuet de l'aula a été changé par les soins de l'État, faisant place à des fauteuils à siège mobile, ce qui, avec l'amélioration de l'appareillage amplificateur, contribue à rendre désormais cette salle plus conforme aux exigences de l'Université et du public lausannois.

Distinctions. — M. Arnold Reymond, professeur honoraire, a été nommé membre d'honneur de l'Association des écrivains scientifiques de France ; M. le directeur Alfred Stucky et M. le professeur Ernest Juillard ont été nommés docteurs *honoris causa* de l'École polytechnique fédérale ; M. le professeur Georges de Rham a été appelé à faire partie du Conseil national de la recherche scientifique ; M. le professeur Gilbert Guisan a été nommé lauréat du prix Racine à Uzès ; M. le professeur Maurice Jaccottet a été nommé président de la Société suisse de pédiatrie ; M. le professeur Philippe Meylan s'est vu décerner les médailles des Universités de Dijon et de Strasbourg, et M. le professeur Jean-Pierre Taillens celle de la ville de Paris ; M. le professeur Henri Onde a reçu le prix Binoux de géographie physique, décerné par l'Académie des sciences de l'Institut de France ; d'autres professeurs ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations étrangères ou honorés encore d'autre façon.

Manifestations universitaires. — A la cérémonie traditionnelle d'installation des professeurs ordinaires, le 1^{er} décembre, a été jointe la cérémonie d'inauguration du Foyer-restaurant des étudiants, tenue à l'aula et suivie d'une visite officielle du Foyer, en présence de nombreux donateurs et amis de l'Université.

Manifestations extérieures et congrès. — L'Université s'est fait représenter, en octobre 1955, aux fêtes du centenaire de l'École polytechnique fédérale de Zurich. M. le recteur s'est rendu à Munich, au mois de mai, pour y participer, avec les recteurs des autres universités suisses, à un colloque international organisé, sous le nom de « Journées suisses », par l'Université de Munich. L'Université s'est associée au 150^e anniversaire de la fondation de la Société d'étudiants de Belles-Lettres, le 23 juin. Une délégation culturelle chinoise a été reçue officiellement par le Conseil d'État et l'Université.

Plusieurs professeurs ont assisté à des congrès ou ont été appelés à donner des leçons en Suisse ou à l'étranger.

Etudiants. — L'Université a eu le chagrin de perdre deux de ses étudiants : Gilbert Dorfman, étudiant américain à la Faculté de médecine, et Gabriel Pache, étudiant à l'E. P. U. L., décédés tous deux des suites d'accidents.

Au semestre d'hiver 1955-1956, l'Université et l'Ecole polytechnique comptaient 1959 étudiants réguliers et 107 auditeurs, soit 87 étudiants et 28 auditeurs de plus que l'hiver précédent ; au semestre d'été 1956, 1816 étudiants réguliers et 93 auditeurs, soit 74 étudiants et 25 auditeurs de plus que l'été précédent.

L'Association générale des étudiants a été présidée par M. Pierre Cusani.

Le comité de patronage, dont M. le professeur Gilbert Guisan a pris la présidence, poursuit son activité charitable auprès des étudiants dans le besoin ; à ses charges, déjà lourdes, s'est ajoutée celle de veiller, avec le comité de direction du Foyer-restaurant des étudiants, à la bonne marche de cette institution. Le Foyer, ouvert aux étudiants le 1^{er} novembre 1955, a aussitôt connu un très grand succès : près de 150.000 repas y ont été servis pendant cette première année d'existence et ses salles communes n'ont pas cessé d'être fréquentées par de nombreux étudiants. La preuve est ainsi faite qu'une telle œuvre répondait à un besoin réel.

Le bal traditionnel de l'Entraide des étudiants a eu lieu le 4 février. Le Chœur universitaire a obtenu de nouveaux succès, notamment à Belfort, où il s'est produit avec l'Orchestre universitaire, ranimé par un afflux d'instrumentistes.

La Société d'étudiants allemands « Germania » a repris son activité, après une éclipse de près de 20 ans.

L'Université a offert huit bourses à des étudiants étrangers, quatre à des Français, deux à des Américains, une à un Allemand et une à un Autrichien ; cinq de nos étudiants ont passé l'année à l'étranger avec des bourses d'études. Le fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué huit subsides pour un montant total de 5500 francs.

Une peine disciplinaire d'expulsion a été prononcée.

Prix et concours. — Le 1^{er} mars, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné 13 prix de concours, pour un montant total de 5750 francs.

Dons et legs. — Un fonds important, destiné à la faculté des sciences et à l'E. P. U. L., a été créé par disposition testamentaire de M^{me} Landry Chossat en souvenir de son mari, le professeur Jean Landry.

Outre les dons faits directement aux Facultés et Ecoles, et mentionnés sous cette rubrique, l'Université a reçu avec gratitude

d'un généreux et fidèle donateur, qui désire conserver l'anonymat, une somme de 5000 francs, dont 2000 francs ont été versés au Comité de patronage et 3000 francs au Fonds des subsides pour l'impression des thèses ;

de la Gazette de Lausanne, deux bourses d'études destinées à des étudiants méritants privés de ressources matérielles ;

de la Société académique vaudoise, une somme de Fr. 1500.— pour le Fonds des subsides pour l'impression des thèses.

Chronique des facultés et écoles qui s'y rattachent

Leçons et conférences. — Ont présenté leur leçon inaugurale :

M. *Jean Meynaud*, privat docent, le 27 octobre 1955, à la séance d'ouverture des cours de l'École des sciences sociales et politiques, sur « La science politique au XX^e siècle » ;

M. le professeur *Jean-Charles Biaudet*, le 31 octobre, à la séance d'ouverture de la Faculté des lettres, sur « Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir » ;

M. le professeur *Jean Leymarie*, le 24 novembre, sur « Giorgione et l'humanisme vénitien » ;

M. le professeur *Georges Perrin*, le 8 décembre, sur « Les limites actuelles du droit international public » ;

M. *Daniel Poyan*, privat docent, le 1^{er} février 1956, sur « Ame et esprit du théâtre espagnol » ;

M. *Jean Béranger*, chargé de cours, le 2 mai, sur « La démocratie sous l'empire romain : les opérations électorales de la Tabula Hebana » ;

M. *Hans Reber*, privat docent, le 16 mai, sur « Aspects actuels de la lutte contre les maladies infectieuses » ;

M. *Allred Reymond*, chargé de cours, le 7 juin, sur « Pathologie périnatale et prématuration » ;

M. *Frédéric Saegesser*, privat docent, le 30 juin, sur « Cancer et chirurgie ».

A la séance d'ouverture des cours de la Faculté de droit, M^r Frédéric Savary, bâtonnier, a fait un exposé sur le rôle de l'avocat.

La Faculté de théologie a organisé pour ses étudiants, outre un cours de missiologie avec la participation de M. Schaller, ancien missionnaire, et de M. A. Métraux, ethnologue attaché à l'UNESCO, des conférences de M. Paul Demiéville, professeur au Collège de

France, sur le bouddhisme et la situation religieuse en Chine, de M. Mehl, professeur à Strasbourg, sur l'autorité scripturaire en théologie, de M. Ferret, sur les tâches de la Mission populaire en France, et de M. Mascaux, sur l'Église chrétienne missionnaire belge ; une cérémonie a eu lieu à la mémoire du professeur Buonaiuti.

Les étudiants de la Faculté de droit ont entendu des exposés de M. Dénoyez, professeur à Strasbourg, sur la tutelle romaine, et de M. le professeur Ripert, ancien doyen de la Faculté de droit de Paris sur « La loi, source de la morale ». Enfin, M. le professeur Duroselle, de l'Université de la Sarre, a parlé aux étudiants de l'École des sciences sociales et politiques de la politique étrangère de la France de 1945 à 1955.

Faculté de théologie. — La chaire d'Ancien Testament et de langue hébraïque a été occupée à titre temporaire, cette année encore, par MM. Emile Golay, professeur honoraire, et Michel Testuz. Le nouveau titulaire a été choisi en la personne de M. Carl Keller, pasteur à Ossingen, nommé par le Conseil d'Etat, à la suite d'un concours, pour le 15 octobre 1956.

M. le professeur Henri Germond, doyen de la faculté, a obtenu un congé pendant le semestre d'été, pour effectuer, avec l'appui du Fonds national de la recherche scientifique, un voyage en Afrique centrale et méridionale afin d'y étudier le problème du mythe dans diverses tribus. Il a été remplacé par M. le professeur Sauter, de Genève et par MM. les pasteurs Lavanchy et Menthonnex.

Faculté de droit. — Rien de particulier à signaler.

Ecole des sciences sociales et politiques. — Avec l'agrément de l'Etat, M. Jacques Bergier, chargé de cours, a ajouté à son enseignement une heure hebdomadaire de psychologie appliquée. M. le professeur Jacques Secrétan cessant, à la fin de cette année, de donner son cours de doctorat sur les problèmes choisis de droit international public, c'est M. le professeur Georges Perrin qui a été chargé de le remplacer. M. Maurice Veillard a été nommé chargé de cours avec un enseignement nouveau intitulé « Introduction au service social » dès le 15 octobre 1956. M. Jean Meynaud a été promu chargé de cours. La bibliothèque de l'École a reçu un don de la Société académique vaudoise pour l'acquisition d'un important ouvrage de science sociale.

Ecole des hautes études commerciales. — M. le directeur Chuard a fêté sa 30^e année d'enseignement comme professeur à l'École des H. E. C. La Bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial a fait don à l'École des 9200 volumes dont elle disposait.

Institut de police scientifique et de criminologie. — M. le professeur Marc Bischoff a été nommé conseiller technique de la police cantonale vaudoise. Plusieurs dons ont été faits à la bibliothèque et au musée de l'Institut.

Faculté de médecine. — MM. Pierre Dubuis et Alfred Reymond ont été nommés chargés de cours. MM. Hans Reber, Frédéric Saegesser, Edouard Juillard et Georges de Werra ont été autorisés à enseigner en qualité de privat docents.

Faculté des lettres. — Pour remplacer M. le professeur Georges Bonnard, titulaire pendant 37 ans de la chaire d'anglais, et qui a atteint cette année la limite d'âge, le Conseil d'Etat a nommé M. René Rapin en qualité de professeur extraordinaire.

Après un remplacement provisoire assuré par M. le professeur René Schaerer, de Genève, la chaire de philosophie est reprise par M. Daniel Christoff, nommé professeur extraordinaire. M. René Berger quitte ses fonctions de lecteur de français et sera chargé d'un cours nouveau intitulé « Introduction à l'histoire de l'art et à l'esthétique ».

La réorganisation des programmes de l'Ecole de français moderne a rendu nécessaire la création de nouvelles charges de lecteurs, confiées à M^{mes} Denise Boudry et Evelyne Guisan et à MM. André Guex et Numa Tétaz ; M. Ernest Giddey, lecteur, a été appelé à remplacer M. le professeur Gilbert Guisan à la direction de cette école, dès le 15 octobre 1956.

Cours de vacances. — Une organisation nouvelle a été introduite cette année, permettant aux étudiants de choisir entre trois formes différentes d'enseignement : un cours de langue et littérature, pour ceux qui désirent poursuivre des études à la fois pratiques et littéraires, un cours essentiellement pratique, réservé à ceux qui, n'ayant pas une formation littéraire, désirent une étude intensive de la langue usuelle, et un cours élémentaire destiné aux débutants ; à ces trois cours s'est ajouté celui qui a été organisé spécialement, comme l'an dernier, pour 130 étudiants de l'Université de Boston.

Au total, 1077 personnes ont suivi nos cours (47 de plus qu'en 1955), soit 195 Suisses et 882 étrangers, dont 263 Allemands, 206 Américains et 142 Britanniques.

41 étudiants ont subi avec succès les épreuves du certificat, dont 19 celles du degré supérieur.

Faculté des sciences. — M. Robert Monnier, nommé professeur extraordinaire, a remplacé M. le professeur Arthur Fath et donne les cours de chimie technique et de chimie industrielle ; M. le pro-

fesseur Louis Déverin se retire, ayant atteint la limite d'âge : M. Marc Vuagnat a été nommé professeur extraordinaire de minéralogie et cristallographie ; pour succéder à M. le professeur Marcel Bornand, qui cesse également ses fonctions, le Conseil d'Etat a fait appel à MM. Emile Matthey, Robert Regamey et Hans Gaschen en qualité de chargés de cours ; MM. Pierre Javet et Paul-Emile Pilet ont été promus chargés de cours ; M^{me} Antoinette Virieux a été autorisée à donner, à titre de privat docent, un cours d'histoire des sciences.

Ecole de pharmacie. — Le manque de place dans les laboratoires est un objet de grave préoccupation : des mesures sont prises par le département pour y remédier dans la mesure du possible.

Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

L'année écoulée a vu se développer encore l'Ecole polytechnique dont la préoccupation majeure actuelle est le manque de place. Le bâtiment principal de l'E. P. U. L., jugé spacieux il y a dix ans, est maintenant trop petit pour contenir les 760 étudiants inscrits au début de ce semestre d'hiver. Tous les locaux sont devenus insuffisants : auditorios pour des classes de plus de 170 étudiants, salles de dessin où deux étudiants doivent utiliser la même table, salles de laboratoires où les étudiants ne peuvent participer qu'à la moitié des séances prévues aux plans d'études, même avec un horaire dédoublé, salles de lecture et de documentation trop exiguës, réfectoire où le repas de midi exige trois services consécutifs, etc. Alors même que les crédits pourraient être obtenus, certaines études ou travaux de recherches ne peuvent être entrepris, en raison du manque de place. Des installations ou pièces de démonstration, généralement offertes par l'industrie, sont entreposées ailleurs ou refusées.

Les mesures sévères appliquées dès l'année dernière pour les admissions et pour les promotions n'ont pas eu l'effet que l'on en attendait. La limitation du nombre des admissions a même été envisagée, mais on sait combien une telle mesure est difficile à appliquer équitablement et à bon escient.

Par ailleurs, dans toute l'Europe, les autorités se préoccupent de l'insuffisance numérique des cadres techniques qui pourrait à la longue porter un grave préjudice au développement de l'industrie et de la production d'énergie. En Suisse, une commission fédérale a été constituée, sous l'égide du délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, pour étudier le problème de la relève des cadres techniques ; on a pu constater que dans tous les milieux industriels

on demande aux grandes écoles techniques de former davantage d'ingénieurs.

Pour faire face à cette situation, le principe de la construction d'une aile à l'est du bâtiment principal de l'École, au-dessus du laboratoire de physique technique, a été admis.

Pour parer tout de suite au manque de place, l'E. P. U. L. a disposé, dès le début de l'actuel semestre d'hiver, de l'immeuble « Mon Abri », sis à l'avenue de l'Élysée ; il est possible d'y loger une centaine d'étudiants et candidats au diplôme. Malgré cette heureuse solution temporaire, 150 étudiants doivent partager leur table à dessin avec un camarade. Cette insuffisance des salles de dessin, si elle devait se prolonger longtemps, compromettrait la formation pratique des futurs ingénieurs qui jusqu'ici ont toujours été très appréciés par les industriels grâce à l'heureux dosage de leur culture scientifique et technique générale et de leur habileté à construire.

Corps enseignant

Ecole d'ingénieurs. — M. le professeur Charles Colombi a quitté définitivement son enseignement à fin janvier 1956, après avoir conduit jusqu'au diplôme sa dernière promotion d'ingénieurs-mécaniciens. Il est remplacé par M. Lucien Borel.

M. le professeur Auguste Ansermet, atteint par la limite d'âge, a également quitté l'E. P. U. L. à la fin du semestre dernier. Il ne sera pas remplacé.

M. Jean Chuard, chargé de cours de droit à la section des géomètres, se retire également. Il sera remplacé par M. Georges Derron, avocat.

Une nouvelle répartition de l'enseignement de la topographie aux étudiants ingénieurs civils et géomètres a permis de faire appel à M. Pierre Howald, géomètre, que le Conseil d'Etat a désigné en qualité de chargé de cours pour les ingénieurs.

L'enseignement du dessin en première année génie civil et au cours de mathématiques spéciales, à repourvoir ensuite du décès de M. Georges Champrenaud, a été confié à M. Charles Kuffer, nommé maître de dessin.

Ecole d'architecture. — Créée il y a treize ans, l'École d'architecture a pris un essor rapide et compte actuellement 120 élèves. Un seul professeur ne pouvait plus assumer l'enseignement de l'architecture proprement dite. Aussi le Conseil d'Etat a-t-il fait appel à deux nouveaux professeurs :

M. Hans Brechbühler, architecte à Berne, a été nommé en qualité de professeur ordinaire, dès le 15 mai dernier.

M. Paul Waltenspühl, architecte à Genève, a été nommé en qualité de professeur extraordinaire, dès le 15 octobre dernier.

M. Louis Villard, chargé de cours d'acoustique, atteint par la limite d'âge, s'est démis de ses fonctions. Cet enseignement est désormais confié à M. P. Waltenspühl, nouveau professeur d'architecture.

En outre, pour remplacer M. H. Brechbühler, nommé professeur, il a été fait appel à M. Hermann Baur, architecte à Bâle, comme membre du jury de l'Ecole d'architecture.

Le cours de chauffage et ventilation est confié provisoirement à M. Fritz Wartmann.

L'E. P. U. L. a eu le chagrin de perdre, durant l'année écoulée, M. Henry Mayr, ingénieur, ancien président du Conseil général.

Etudiants. — Le nombre des étudiants réguliers a atteint 674 au semestre d'hiver 1955-1956, soit 524 étudiants ingénieurs, 122 élèves architectes et 28 élèves immatriculés du cours de mathématiques spéciales. A ce chiffre, il faut ajouter 42 élèves du C. M. S. non immatriculés, soit 716 étudiants au total.

Pour le semestre actuel, l'E. P. U. L. compte au total 760 étudiants, soit 44 de plus que l'an dernier.

L'Ecole d'ingénieurs a décerné, au cours de l'année écoulée, 74 diplômes, soit :

- 19 d'ingénieurs civils,
- 14 d'ingénieurs-mécaniciens,
- 19 d'ingénieurs-électriciens,
- 5 d'ingénieurs-physiciens,
- 12 d'ingénieurs-chimistes,
- 5 de géomètres.

Durant le même temps, l'Ecole d'architecture décernait 14 diplômes d'architectes.

3. Bibliothèque cantonale et universitaire

I. Administration générale

Travaux. — Les travaux de transformation de la Bibliothèque ont progressé à un rythme lent. Ils ont été arrêtés au début de l'année le temps qu'il a fallu à une commission d'experts pour se prononcer sur une proposition du directeur, tendant à modifier l'emplacement des bureaux. La commission d'experts a conclu dans l'ensem-

ble au maintien du projet voté par le Grand Conseil, qui n'eût pu être modifié sans crédits nouveaux. Elle a toutefois admis la nécessité d'un ascenseur à l'usage des lecteurs. Elle estime souhaitable l'extension de la Bibliothèque à l'ensemble de l'aile sud du Palais de Rumine. Tel que le prévoit le projet, l'emplacement des bureaux à leur étage actuel ne saurait être que provisoire, vu leur éloignement du bureau du prêt et du catalogue : c'est pourquoi on a renoncé à déplacer la dalle qui leur servira de plafond.

Par ailleurs la plus grande partie de l'année a été consacrée à l'étude du conditionnement d'air et au début des travaux de son installation. Les rails pour les rayonnages mobiles ont été posés.

Bien que les retards apportés à l'exécution des travaux n'aient pas empêché la Bibliothèque d'accroître son activité, il est souhaitable que, dès le mois d'avril, les rayonnages puissent recevoir les volumes exilés à Moudon et qu'au début de l'été une salle de lecture enfin spacieuse puisse accueillir les lecteurs.

Personnel. — La Bibliothèque et ses lecteurs ont regretté le départ de M. Jean Voruz, premier bibliothécaire, atteint par la limite d'âge. M. Voruz, entré à la bibliothèque en 1933, avait entrepris l'organisation du catalogue par matières, puis pris la direction du service du prêt. Sa grande culture, son indulgente bonne humeur constituaient pour la bibliothèque le meilleur service de Public Relations.

La perspective de bénéficier dans un avenir tangible de locaux plus vastes a permis à la Bibliothèque de préparer une réorganisation du travail, de demander une augmentation du personnel et le reclassement de certaines fonctions. On constatait en effet qu'à tâche identique et à activité analogue, les bibliothèques universitaires suisses bénéficiaient en moyenne d'une trentaine d'employés, tandis que la Bibliothèque n'en comptait officiellement que 15. Elle était particulièrement pauvre en universitaires et en assistants.

Par décret du 5 octobre 1956, le Conseil d'Etat a fixé les effectifs du personnel de la Bibliothèque cantonale et universitaire à 24 employés (5 universitaires, 8 fonctionnaires du « service moyen », 11 employés), permettant de régulariser la situation de 6 employés temporaires, créant 3 nouveaux postes d'assistants. Des fonctions nouvelles ont été instituées : adjoint du directeur, chef du bureau du prêt, employé-chef, sous-secrétaire.

En dépit de l'exiguïté des locaux, le Conseil d'Etat a procédé dès cette année à de nouvelles nominations. Le 1^{er} septembre, M. Alfred Perret, jusqu'alors assistant, reprenait, en qualité de chef de bureau, le service du prêt. M^{lle} Rossé, assistante au catalogage, le remplaçait au Dépôt légal. Dès le même jour, M. Jacques May, licencié ès lettres de Lausanne, était engagé en qualité d'assistant, chargé de la reprise du service des échanges universitaires jusqu'ici géré par

l'Université. Le 1^{er} octobre, M^{lle} Marianne Bergdorf, diplômée de l'École de bibliothécaires de Genève, entrain à la Bibliothèque cantonale et universitaire pour se charger du service des commandes. Enfin, le 15 octobre, M. Claude Werner était engagé par contrat à terme, et s'initiait au service des périodiques.

Heureusement rétabli d'une longue maladie, M. René Léderrey a été réengagé comme employé par contrat à terme. MM. Emile Blanc et J.-F. Racine ont poursuivi leur collaboration au même titre.

M. Georges Dessonnaz a continué, deux après-midi par semaine, à gérer la bibliothèque russe.

M. Fritz Roth, ancien libraire, a, durant trois mois, rendu de précieux services, tant par l'expertise qu'il a faite du service des périodiques, établissant des directives utiles pour la réorganisation, que par les épurations de collections non inventoriées en dépôt dans les sous-sols et les annexes. Il continue à prêter son concours à temps limité.

La Bibliothèque a bénéficié de l'aide de quelques travailleurs temporaires placés en quinzaines par l'Office cantonal du travail.

La dispersion des locaux, leur exigüité, leur inconfort, les complications inhérentes aux travaux de transformation ont mis le personnel de la Bibliothèque à forte contribution.

Commission universitaire de la Bibliothèque. — Cette commission, présidée par M. le professeur J.-L. Nicod, a tenu trois séances consacrées à la politique des achats et à la reprise des échanges de thèses par la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Par ailleurs le directeur de la Bibliothèque a pris contact avec le président de l'Association générale des étudiants, de manière à assurer une meilleure collaboration entre la Bibliothèque cantonale et universitaire et les étudiants.

Relations avec les bibliothèques scientifiques suisses. — Trois délégués ont pris part à l'assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires suisses à Zurich, les 29 et 30 septembre. La Bibliothèque cantonale et universitaire a organisé, à Oron et Clérolles, la sortie annuelle des bibliothécaires romands.

II. Service du public

Salles de travail. — Agréable, mais exigüe, la salle provisoire du Musée historique s'est trouvée fréquemment trop petite. Dès septembre, elle a été ouverte dès 13 heures, mesure judicieuse si l'on en juge par la bonne douzaine de lecteurs qui en profitent en moyenne. On a inscrit 237 nouveaux lecteurs, dont 58 étudiants. La salle Tissot a reçu en moyenne 10 lecteurs par jour.

Prêt. — Les chiffres du *prêt à l'extérieur* sont en nette augmentation, en dépit du dépôt à Moudon de la moitié des collections :

1954 :	54 748
1955 (3 mois d'interruption) :	44 888
1956 :	56 481

Il a été reçu 4156 paquets (3267 en 1955), et on en a expédié 2657 (2047 en 1955).

On compte 1020 lecteurs inscrits au service du prêt (1263 en 1954, 975 en 1955).

Les chiffres de la *consultation d'ouvrages en salle de travail* ont été établis sur des bases nouvelles, plus modestes, mais plus exactes. Il n'y a donc pas de comparaison possible avec les chiffres exagérément enflés des années passées. Sur la base d'une statistique précise du mois de décembre, on peut évaluer à 10 000 les ouvrages donnés en consultation à la salle de travail, les usuels n'étant, bien entendu, pas comptés dans ce chiffre.

Les transports bihebdomadaires Lausanne-Moudon inscrivent 7041 volumes empruntés et 10 536 volumes rentrant (y compris les périodiques et les ouvrages reliés).

Le *prêt interurbain* a été plus abondamment sollicité que l'an dernier. La Bibliothèque a adressé pour ses lecteurs 1207 demandes (1150 en 1955, 1541 en 1954) à des bibliothèques suisses ou étrangères. Elle a reçu elle-même 2979 demandes (2591 en 1955, 4004 en 1954) d'autres institutions. Le service du prêt interurbain a emprunté 1207 volumes (1044 en 1955) à 44 bibliothèques suisses et à 6 bibliothèques étrangères. Il a expédié 1243 volumes à 55 bibliothèques suisses et 12 volumes à 6 bibliothèques étrangères.

Quelques sondages statistiques ont permis d'établir quelles sont les *disciplines les plus sollicitées*. Ainsi, pour décembre 1956, les demandes ont été les suivantes :

Romans français	1737
Critique littéraire	296
Théâtre, poésie	637
Langue française, divers	282
Littérature latine	78
» grecque	116
» allemande	104
» anglaise	229
» italienne	63
Philosophie	212
Pédagogie, psychologie	129
Histoire	492

Géographie	190
Beaux-Arts	456
Sciences	436
H. E. C.	161
Droit et sciences politiques	364
Théologie	132
Médecine	104

En 1956, pour le prêt à l'extérieur, sur 62 867 demandés, 56 481 ouvrages ont pu être remis en prêt, 6386 étaient absents ou en prêt réservé.

Ces mêmes sondages ont amené la Bibliothèque à doubler ou tripler ses collections de certains ouvrages essentiels, classiques ou instruments de travail, constamment demandés et constamment sortis.

III. Collections

Acquisitions. — Les entrées (sans les périodiques) ont été de 5708 ouvrages (5458 en 1955), soit achats : 3873 (1712 en 1955) ; dons : 1146 (3225 en 1955) ; échanges : 58 (60 en 1955) ; dépôt légal : 373 (451 en 1955) ; thèses : 258.

La mise à contribution du Fonds Tossizza a permis à la Bibliothèque cantonale et universitaire d'augmenter ses crédits d'achat de 60 000 à 80 000 francs et à rapprocher ainsi son budget de celui des autres bibliothèques universitaires.

Parmi les très nombreux donateurs, à qui va notre reconnaissance, il faut citer MM. Charles Veillon, Frank Olivier, Pierre Schmid, la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, la Bibliothèque de Vevey, les ambassades de France, des Etats-Unis, les légations de Pologne, de la République fédérale allemande, etc.

Un précieux dépôt de 144 volumes a été remis, par les soins de M. le professeur Poyan, de la part du ministre des affaires étrangères d'Espagne.

Périodiques. — A lui seul, ce service absorbe 36 % des crédits d'achat, et gère 1851 périodiques vivants. De ce nombre, 424 ont été reçus par échange de la Société vaudoise des sciences naturelles, 94 de la Société d'histoire de la Suisse romande, 66 de la Revue de théologie et de philosophie, et 22 des *Helvetica Physiologica Acta*. La Société vaudoise de médecine a assumé les frais d'abonnement à 16 périodiques.

L'administration, le contrôle scientifique, la mise en valeur des collections exigent la création d'un service des périodiques auquel

un assistant consacrer dorénavant tout son temps. A la demande de la Société vaudoise des sciences naturelles, la Bibliothèque a entrepris l'établissement d'un répertoire des périodiques scientifiques qu'elle a maintenant en commun avec cette société.

L'acquisition d'un fichier moderne facilitera les contrôles et les inventaires.

Dépôt légal. — Conformément à la loi vaudoise sur la presse, le Dépôt légal a enregistré, en 1956, 373 volumes et brochures, 303 annuaires, et 467 périodiques vivants.

Catalogue. — L'augmentation des crédits d'achat, de nombreux dons, la liquidation des stocks arriérés ont requis de ce service un travail accru.

Il a été établi 6028 fiches, multipliées à plusieurs exemplaires. Le *catalogue général* en a reçu 5307. Sa révision est malheureusement arrêtée durant les travaux de transformation. Le *catalogue par matières* s'est enrichi de 3270 fiches. 649 fiches ont été incorporées au *fichier bio-bibliographique*. Le *catalogue collectif des bibliothèques suisses à Berne* a reçu 3684 titres. 265 fiches lui ont été remises en vue du supplément au R. P. 4.

Différentes bibliothèques d'instituts et de facultés ont adressé à la Bibliothèque 4986 fiches pour le *fichier collectif central* auquel il conviendra de donner existence publique et plus grande extension dès que la place sera suffisante.

Collections particulières. — La *Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine*, à moitié cataloguée, attend le retour des collections logées à Moudon pour qu'on en termine l'inventaire.

Les travaux de timbrage et de reliure de la *Bibliothèque d'Ayala* se poursuivent à la rue de l'Alc.

La *Bibliothèque russe*, aux Galeries du Commerce, est fréquentée par quelque 35 lecteurs. Son cataloguement se poursuit (2000 fiches en 1956). Les locaux ont été nettoyés, remis en état et mis à l'abri des souris.

M. Jacques May, assistant, a procédé à l'inventaire et au cataloguement partiel de la remarquable *bibliothèque orientaliste de feu le juge fédéral Robert Fazy*.

Liste des acquisitions récentes. — Ce petit périodique a publié 1700 titres des principales acquisitions. Il conviendra d'augmenter ce nombre et d'accélérer le rythme de la publication de telle manière que les ouvrages soient annoncés dans le mois suivant leur acquisition.

Reliure et atelier. — La Bibliothèque cantonale et universitaire a relié 4763 volumes (3350 en 1955). De ce nombre, 3815 ont été confiés

a des relieurs privés par lots largement répartis. Elle a obtenu — en dépit d'une hausse de 10 % survenue en octobre — une sensible économie sur le prix moyen. Les efforts se poursuivent dans ce sens, en étroite collaboration avec la corporation des maîtres-relieurs avec qui on recherche une reliure standard à prix modique.

L'atelier pour son compte a relié 948 volumes, effectué 341 réparations, cartonné 416 brochures et fait divers travaux. Il assume le nettoyage des locaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire et les transports bihebdomadaires de Lausanne à Moudon.

IV. Cabinet des manuscrits

Au cours de l'année 1956, un certain nombre de dons et de dépôts ont enrichi les collections. Parmi les dons, il faut citer avant tout celui de M. le Dr Jean Olivier, de Genève, qui a remis à la Bibliothèque un important ensemble de pièces concernant Juste et Caroline Olivier. Ce don complète le Fonds Olivier, réuni grâce à la générosité des petits-fils de Juste et d'Urbain Olivier.

M. Jacques de Saussure a confié en dépôt à la Bibliothèque le Fonds du Château de Vufflens, riche en documents relatifs à la seigneurie de Vufflens et à ses possesseurs au moyen âge.

Par achat, la Bibliothèque est entrée en possession d'un bel exemplaire des Chroniques du Pays de Vaud, notable par sa provenance : la bibliothèque de Samuel Guichenon.

Les travaux de cataloguement, ralentis par les transformations et par la pénurie de personnel, ont porté surtout sur le Fonds Monod. Une partie du temps disponible a été consacrée aux travaux préparatoires de l'édition des lettres d'Henri Druey. Grâce à la générosité de M. Jean Druey, ingénieur-chimiste à Bâle, une somme de 1000 francs facilitera la publication de ces lettres.

V. Cabinet iconographique

Les collections se sont augmentées de 760 pièces ; 123 ont été achetées, et 637 ont été remises en don. Parmi les nouvelles entrées, on relève : 2 huiles, 38 crayons, dessins aquarellés et aquarelles, 12 gravures, 16 lithographies, 248 photographies et 3 daguerréotypes. On peut signaler :

DONS

De M. le professeur Frank Olivier : *diverses photographies de personnalités vaudoises.*

De M. R. Hartmann, à Saint-Gall : *un portrait gravé de Benjamin Constant*.

De la Bibliothèque publique et universitaire de Genève : *un album de 25 crayons et dessins aquarellés d'Eugène Delessert (1819-1877)*, contenant en particulier des vues du Léman.

De M. Jean de Sévery : *un cliché sur cuivre d'un portrait anonyme du Dr S.-A. Tissot*.

ACHATS

Scène de tir à Yverdon, lithographie coloriée de Spengler, vers 1835.

Vue du château de Busson (Lucens), et *Vue du château de la Reine Berthe (Champvent)*, deux lithographies de Bourgeois et Delpech, 1822.

Cure de Cully, gravure coloriée de Samuel Weibel, 1826.

Une centaine de photographies de localités vaudoises, et en particulier de plusieurs châteaux, ayant appartenu à feu M. le syndic Rosset, architecte.

Bataille de Grandson, lithographie coloriée de Weibel-Comtesse, vers 1840.

Vue de la ville d'Avenche... gravure de Le Barbier et Masquelier, vers 1780.

Il a été prêté cette année 190 pièces, ayant servi à illustrer des ouvrages, des conférences, des cours. Plusieurs photographies ont participé à l'Exposition du Cinquantenaire du Simplon, à Lausanne.

On n'a malheureusement pas pu consacrer autant d'heures que de coutume au classement des collections iconographiques, vu les tâches plus urgentes de la Bibliothèque cantonale et universitaire et la pénurie de personnel.

A côté des incorporations et du prêt, un élargissement des collections a été effectué de Z à M. Il se poursuivra en 1957, facilité par l'achat de deux nouvelles étagères.

Bibliothèque pour tous

Le comité régional s'est enrichi d'un membre nouveau, M. Jean Savary, directeur des écoles, à Pully, en remplacement de feu Ernest Briod. M. Louis Ingold, ancien comptable de 1937 à 1955, est décédé à Vevey, le 3 novembre 1956.

En 1956, le dépôt régional a envoyé dans le canton de Vaud 629 collections, soit 18 500 volumes à 233 stations. Cela représente le 65 % des envois de notre dépôt.

La **Bibliothèque de jeunesse** a prêté, de son côté, 160 collections, soit 3860 volumes à 84 stations, ce qui représente le 40 % des ouvrages prêtés à la jeunesse de nos trois cantons romands, et le 21 % des ouvrages prêtés dans notre canton. Le nombre des prêts de la Bibliothèque de jeunesse s'est donc accru de façon réjouissante.

Les volumes nouveaux, acquis par achat ou par don, s'élèvent à 952 ; 385 volumes ont été éliminés. Le stock de nos volumes a passé ainsi de 29 771 à 30 338. Des acquisitions nouvelles, le roman constitue le 46 %, les ouvrages documentaires le 30 %, les livres pour la jeunesse le 24 %. Ce sont là les proportions habituelles. On sait que le roman a pris de nos jours une grande variété de formes et traite beaucoup de questions d'actualité.

Grâce à l'appui des pouvoirs publics, des donateurs privés (institutions, entreprises et particuliers), la B. P. T. peut continuer à répandre le goût d'une saine lecture dans notre pays.

4. Archives cantonales vaudoises

L'inauguration du nouveau bâtiment des Archives cantonales, à la rue du Maupas 47, a eu lieu le 9 mai 1956. Une notice historique a été rédigée à cette occasion par M. Dessemontet, c'est une jolie plaquette de 48 pages, ornée de 7 illustrations, grâce à des photographies gracieusement mises à notre disposition par M. Gaston de Jongh, à Lausanne.

L'année 1956 a vu la fin du déménagement des séries entreposées à la Cité ; il a fallu pour cela en tout quarante-deux voyages de la déménageuse de la maison Lavanchy, le dernier ayant eu lieu le 16 mars 1956. Les Archives disposent encore de l'immeuble de la rue Vuillermet, où sont déposées les archives les plus récentes des Départements de l'agriculture, industrie et commerce, de l'instruction publique et des cultes, et du Parquet.

Personnel : en plus du personnel titulaire, les Archives ont employé pendant huit mois et demi M. Henri Simonin, qui a fait un excellent travail de classement et de collage d'étiquettes rendu nécessaire par l'installation dans les nouveaux locaux. Malheureusement, son état de santé ne lui permet pas de continuer ses services en 1957.

Le bureau a délivré sept extraits d'état civil et trente-trois croquis d'armoiries. Le nombre des demandes de renseignements divers continue à s'accroître, comme le montre le nombre des lettres, en augmentation de soixante-six sur l'année précédente.

L'inspection des archives communales par M. Dessemontet s'est poursuivie régulièrement ; cette année les quarante-trois communes

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes		Allocations supplément	E Recott
521 Abonnements et taxes téléphoniques	406		
522 Taxes postales			
527 Frais généraux divers			
531 Indemnités et frais des commissions			
621 Mobilier d'enseignement			
622 Machines et matériel d'enseignement			
711 Autres dépenses			
712 Dépenses pour les sports			
303 8. Enseignement professionnel			2
281 Subventions fédérales	374	2	
811 Subventions fédérales	374		
812 Subventions cantonales			
304 Enseignement supérieur et des cultes			
304 1. Recettes et dépenses générales			1
177 Ecolages, finances de cours et d'examen			
443 Vacances et débours			
445 Indemnités pour usage de véhicules privés			
511 Fournitures, impressions, reliures			
512 Frais d'insertions			
513 Mobilier et machines de bureau	14,000		
515 Livres, journaux, périodiques			
527 Frais généraux divers			
711 Autres dépenses			
812 Subventions cantonales			

Cations dément	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
406		800		1,091.30		690
		150		172.40		141
		8,000		7,866.60		7,648
		4,500		4,596.—		3,950
		12,000		11,935.40		12,645
		24,000		23,956.29		23,237
		120,000		99,007.17		106,309
		4,500		4,429.25		4,342
	2,800	45,800	3,174.—	46,173.—	2,601	45,583
374	2,800		3,174.—		2,601	
374		2,800		3,174.—		2,601
		43,000		42,999.—		42,982
	1,000	51,450	1,620.—	61,286.15	—	—
	1,000		1,620.—		—	—
		400		191.10		—
		1,700		1,128.—		—
		4,000		3,343.75		—
		200		223.35		—
14,000		1,500		15,977.45		—
		350		313.05		—
		6,500		5,999.70		—
		10,000		7,609.75		—
		26,800		26,500.—		—

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	Recot
304 2. Université		725
121 Loyers		
177 Ecolages, finances de cours et d'examens		630
242 Remboursement de rétributions du personnel		22
243 Remboursement de prestations sociales		2
252 Remboursement sur frais divers et taxes		1
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie		50
281 Subventions fédérales		10
283 Autres subventions		
331 Amortissements sur dépenses hors budget		
341 Versement aux fonds spéciaux		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel		
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
434 Prime assurance contre les accidents et la maladie		
435 Autres prestations sociales	5,193	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
441 Indemnités diverses		
444 Indemnités pour prestations diverses		
511 Fournitures, impressions, reliure		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau	1,775	
515 Livres, journaux, périodiques, divers		
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,600	
522 Taxes postales		
527 Frais généraux divers		
531 Indemnités et frais des commissions	1,650	

Millions francs	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	723,750	4,778,275	798,398.05	5,684,211.34	751,057	4,768,356
	200		150.—		210	
	630,000		699,561.75		661,311	
	22,050		38,448.35		31,512	
	3,000		—		3,436	
	1,000		4,965.15		964	
	50,000		36,663.80		36,098	
	10,000		11,109.—		10,026	
	7,500		7,500.—		7,500	
		286,400		286,400.—		259,450
		30,000		30,000.—		24,000
		637,000		910,783.40		610,415
		385,500		673,864.25		441,047
		1,615,700		2,177,940.10		1,569,087
		—		94,732.80		—
		59,600		58,450.50		59,079
		780,000		91,644.25		736,016
		72,000		88,532.15		78,004
		115,000		135,451.35		118,920
		2,500		1,080.60		2,541
1,193		500		7,287.—		11,035
		69,500		73,980.05		62,942
		7,500		6,069.20		6,902
		200		200.—		—
		95,410		89,890.65		91,424
		9,950		7,761.05		8,916
775		30,255		28,856.25		66,096
		—		—		330
1,600		22,500		25,505.90		24,256
		500		500.—		500
		2,200		2,132.—		2,921
650		11,000		12,090.45		10,691

102 500.- pour
zoologie et botanique

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplém.	Recet
612 Entretien des immeubles	278,500	
613 Loyers		
614 Entretien des locaux		
615 Eau, gaz, électricité	300	
616 Chauffage	600	
622 Machines et matériel d'exploitation	66,050	
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections		
711 Autres dépenses		
812 Subventions cantonales		
304 3. Bibliothèque cantonale et universitaire		
121 Loyers		
242 Remboursement de rétribution du personnel		
252 Remboursement sur frais divers et taxes		
331 Amortissement sur dépenses hors budget		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel	1,500	
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
435 Autres prestations sociales	500	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
443 Vacations et débours		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliure		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
521 Abonnements et taxes téléphoniques		

unique

Cations Cmca.	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
78,500		2,000		277,808.85		146
		58,950		57,558.—		57,268
		7,710		6,757.05		6,167
300		600		706.98		449
600		3,500		2,748.05		2,402
6,050		293,950		359,983.06		302,237
		950		97.40		871
		50,000		50,000.—		50,000
		2,400		400.—		6,070
		125,000		125,000.—		158,174
		427,900	8,534.60	475,822.75	7,018	445,194
					7,000	
			8,534.60			
					18	
		96,500		96,500.—		18,290
		121,000		173,214.75		150,259
500		35,000		65,446.25		45,668
		—		7,525.—		—
		2,000		3,118.75		4,700
		53,000		4,820.—		64,402
		15,000		18,511.50		19,106
		—		500.—		500
		4,300		4,767.90		5,282
		600		539.70		1,517
		—		—		568
		60,000		57,244.—		53,276
		500		—		—
		3,000		1,297.50		2,843
		800		779.40		877

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	Recet
613 Loyers	644	
614 Entretien des bureaux et autres locaux		
616 Chauffage		
621 Mobilier d'exploitation		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	6,400	
812 Subventions cantonales		
304 4. Archives cantonales		
242 Remboursement de rétributions du personnel		
252 Remboursement de frais divers et taxes		
331 Amortissements sur dépenses hors budget		
421 Traitements au personnel régulier		
422 Traitements au personnel occasionnel		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
443 Vacances et débours		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés		
511 Fournitures, impressions, reliures	1,400	
513 Mobilier et machines de bureau		
521 Abonnements et taxes téléphoniques	150	
612 Entretien des immeubles	600	
613 Loyers		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections		

	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
644		13,500		14,144. --		41,200
		1,500		298.80		1,050
		1,200		1,047.85		932
		10,000		9,667.35		9,675
400		10,000		16,400. --		20,000
		—		—		5,050
	—	116,065	4,971,40	117,946.44	—	—
		—	4,895. --		—	
			76.40		—	
		13,265		13,265. --		—
		38,000		52,974. --		—
		10,000		5,989. --		—
		—		1,800. --		—
		1,800		1,988. --		—
		14,000		1,260. --		—
		4,500		5,674.80		—
		1,400		1,271.15		—
		600		192. --		—
		800		793.60		—
00		2,300		3,494.25		—
		1,700		1,271.70		—
50		1,000		1,139.15		—
00		—		145.80		—
		24,000		24,000. --		—
		2,000		2,000. --		—
		700		687.99		—

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplémentaires	Budget Recettes
	<p>304 5. Musées cantonaux</p> <p>177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens</p> <p>242 Remboursement de rétributions du personnel</p> <p>252 Remboursement sur frais divers et taxes</p> <p>281 Subventions fédérales</p> <p>283 Autres subventions</p> <p>341 Versements aux fonds spéciaux</p> <p>421 Traitements au personnel régulier</p> <p>422 Traitements au personnel occasionnel</p> <p>426 Allocations de ménage</p> <p>427 Allocations pour enfants</p> <p>428 Allocations complémentaires</p> <p>431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions</p> <p>433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions</p> <p>435 Autres prestations sociales</p> <p>437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.</p> <p>443 Vacations et débours</p> <p>444 Indemnités pour prestations diverses</p> <p>445 Indemnités pour usage de véhicules privés</p> <p>511 Fournitures, impressions, reliure</p> <p>512 Frais d'insertions</p> <p>513 Mobilier et machines de bureau</p> <p>521 Abonnements et taxes téléphoniques</p> <p>527 Frais généraux divers</p> <p>531 Indemnités et frais des commissions</p> <p>613 Loyers</p> <p>614 Entretien des bureaux et autres locaux</p> <p>621 Mobilier d'exploitation</p> <p>622 Machines et matériel d'enseignement</p> <p>632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections</p> <p>811 Subventions fédérales</p> <p>812 Subventions cantonales</p>	<p align="right">6,559</p>

ations ément	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	250	343,640	5,626.50	381,240.55	80,656	713,216
	—		—		14,305	
	250		5,626.50		250	
	—		—		18	
	—		—		63,383	
	—		—		2,700	
		—		—		130,000
		150,100		224,332.40		143,226
		38,200		41,441.75		107,627
		—		8,700.—		—
		7,500		7,550.—		10,150
		60,000		5,434.—		74,118
		14,600		20,967.55		21,203
		—		—		—
		—		—		4,293
		5,200		5,446.25		6,262
		1,700		1,406.90		1,525
		2,400		533.50		—
		—		—		1,629
		7,900		7,670 35		8,068
		500		262.90		1,047
		2,050		2,064.20		2,548
		3,300		3,412.70		3,861
		1,000		91.10		904
		—		—		244
		—		—		4,400
		2,140		1,741.40		2,060
		8,650		5,489 40		4,794
		—		—		5,045
		38,400		38,137.15		56,747
		—		—		51,575
6,559		—		6,559.—		71,890

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	Bu Recette
<p>304 6. Monuments historiques</p> <p>281 Subventions fédérales</p> <p>341 Versements aux fonds spéciaux</p> <p>421 Traitements au personnel régulier</p> <p>422 Traitements au personnel occasionnel</p> <p>426 Allocations de ménage</p> <p>427 Allocations pour enfants</p> <p>428 Allocations complémentaires</p> <p>431 Contribution de l'Etat à la caisse de pensions</p> <p>437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.</p> <p>445 Indemnités pour usage de véhicules privés</p> <p>511 Fournitures, impressions, reliures</p> <p>513 Mobilier et machines de bureau</p> <p>531 Indemnités et frais des commissions</p> <p>614 Entretien des bureaux et autres locaux</p> <p>632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections</p> <p>811 Subventions fédérales</p> <p>812 Subventions cantonales</p>	<p align="right">39,650</p>	<p align="right">12,0 12,0</p>
<p>304 7. Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué</p> <p>121 Loyers</p> <p>177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens</p> <p>252 Remboursement sur frais divers et taxes</p> <p>281 Subventions fédérales</p> <p>283 Autres subventions</p> <p>422 Traitements au personnel occasionnel</p> <p>426 Allocations de ménage</p> <p>427 Allocations pour enfants</p> <p>428 Allocations complémentaires</p> <p>431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions</p>		<p align="right">2 1 1</p>

Classification	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	12,000	167,100	9,795.—	202,998.90	—	—
	12,000		9,795.—		—	
		20,000		20,000.—		—
		15,400		20,800.20		—
		13,700		18,399.60		—
		—		1,800.—		—
		1,800		1,500.—		—
		8,800		672.—		—
		1,800		2,318.40		—
		1,250		834.—		—
		1,500		—		—
		950		291.75		—
		700		720.—		—
		500		210.80		—
		1,000		133.80		—
		16,000		14,523.35		—
		12,000		9,795.—		—
39,650		71,700		111,000.—		—
	28,800	91,200	32,083.65	117,906.55	—	—
	—		60.—			
	15,000		17,313.75		—	
	100		9.90		—	
	11,000		12,000.—		—	
	2,700		2,700.—		—	
		54,000		84,202.90		—
		—		450.—		—
		1,500		1,668.—		—
		14,000		496.50		—
		2,800		5,398.50		—

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	Recet
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S.		
511 Fournitures, impressions, reliures	300	
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
521 Abonnements et taxes téléphoniques	150	
531 Indemnités et frais des commissions	2,500	
612 Entretien des immeubles	1,453	
613 Loyers	1,400	
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	2,600	
622 Mobilier et matériel d'exploitation et d'enseignement		
304 8. Cultes		
121 Loyers		
242 Remboursement de rétribution du personnel		
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		
421 Traitements au personnel régulier		
425 Traitements des membres du corps pastoral		
426 Allocations de ménage		
427 Allocations pour enfants		
428 Allocations complémentaires		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions		
435 Autres prestations sociales		
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S.		
441 Indemnités diverses		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	1,500	
511 Fournitures, impressions, reliure		
512 Frais d'insertions		
513 Mobilier et machines de bureau		
527 Frais généraux divers		
531 Indemnités et frais des commissions	5,000	
533 Consultations juridiques et expertises	2,827	
812 Subventions cantonales		

Locations plément	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		1,500		1,619.05		—
300		1,200		1,101.95		—
		800		513.40		—
		800		706.30		—
150		400		479.40		—
2,500		500		2,132.—		—
1,455		—		1,452.70		—
1,400		4,600		5,733.20		—
2,600		600		2,974.—		—
		8,500		8,978.65		—
	12,680	3,696,810	34,332.10	4,306,566.70	13,735	3,622,482
	3,680		2,979.60		3,280	
	6,500		28,479.35		6,680	
	2,500		2,873.15		3,775	
		6,500		8,725.15		6,500
		2,238,700		3,377,981.—		2,189,256
		—		113,679.20		—
		124,400		120,911.65		122,067
		796,000		75,636.40		752,734
		610		521.55		601
		220,000		285,101.25		231,707
		4,000		5,518.—		2,000
		62,500		70,097.35		58,213
		12,000		10,849.40		12,495
1,500		15,200		16,819.55		14,684
		8,500		6,798.60		7,239
		300		272.90		273
		1,000		1,007.—		1,014
		—		—		3,500
0,000		55,000		57,736.50		58,099
,827		—		2,826.20		—
		152,100		152,085.—		162,100

30 Départ. de l'Instruction publique et des Cultes		Allocations supplém.		Recett
		Recettes	Dépenses	
Récapitulation				
301	Administration générale			
	1. Administration		11,300	11
	2. Recettes et dépenses générales		45,500	126
302	Enseignement primaire			
	1. Frais généraux pour l'instruction		1,207,000	839
	2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire			70
	3. Cours d'éducation civique			
	4. Enseignement ménager			200
	5. Orientation professionnelle			10
	6. Institut des sourds et enseignement aux anormaux			111
303	Enseignement secondaire			
	1. Recettes et dépenses générales		29,160	10
	2. Gymnases classique et scientifique		28,486	40
	3. Collège classique cantonal		3,000	50
	4. Collège scientifique cantonal		97,700	40
	5. Ecole supérieure de commerce et d'administration			25
	6. Collèges communaux et écoles supérieures		4,000	5
	7. Ecole normale		900	15
	8. Enseignement professionnel	374	374	
304	Enseignement supérieur et cultes			
	1. Recettes et dépenses générales		14,000	
	2. Université		356,668	72
	3. Bibliothèque cantonale et universitaire		9,044	
	4. Archives cantonales		2,150	
	5. Musées cantonaux		6,559	
	6. Monuments historiques		39,650	1
	7. Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué		8,403	2
	8. Cultes		9,327	
	Totaux	374	1,873,221	2,71
	Excédent des dépenses sur les recettes	1,872,847		23,9
	Sommes égales	1,873,221	1,873,221	26,7

ent.	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1,300	11,500	431,700	54,832.80	505,927.45	23,983	439,783
5,500	126,000	642,280	146,404.80	710,656.70	—	—
1,000	839,242	9,392,450	927,314.70	12,293,869.61	937,638	9,214,292
	70,000	180,000	80,858.10	245,761.30	61,504	192,511
	—	85,600	—	61,833.—	—	74,605
	205,000	565,400	207,996.—	566,533.51	203,947	539,870
	19,000	45,650	17,780.—	43,732.25	13,415	38,684
	111,700	174,050	151,148.10	210,931.39	105,998	242,212
1,160	13,500	188,800	13,630.—	229,749.78	15,154	196,780
1,486	45,000	471,200	58,603.40	587,199.80	41,748	421,308
1,000	56,000	786,200	66,000.—	889,816.60	56,000	780,292
1,700	45,000	702,750	39,017.75	767,789.24	38,590	623,966
	255,000	1,094,000	259,964.75	1,222,296.37	246,658	1,049,496
1,000	55,000	1,478,800	58,293.15	2,090,242.55	54,887	1,396,932
1,900	150,500	746,150	131,091.—	795,738.06	137,145	704,350
1,374	2,800	45,800	3,174.—	46,173.—	2,601	45,583
1,000	1,000	51,450	1,620.—	61,286.15	—	—
1,668	723,750	4,778,275	798,398.05	5,684,211.34	751,057	4,768,356
1,344	—	427,900	8,534.60	475,822.75	7,018	445,194
1,150	—	116,065	4,971.40	117,946.44	—	—
1,559	250	343,640	5,626.50	381,240.55	80,656	713,216
1,350	12,000	167,100	9,795.—	202,998.90	—	—
1,103	28,800	91,200	32,083.65	117,906.55	—	—
1,327	12,680	3,696,810	34,332.10	4,306,566.70	13,735	3,622,482
1,221	2,783,722	26,703,270	3,111,469.85	32,616,229.99	2,791,738	25,509,923
	23,919,548	—	29,504,760.14	—	22,718,185	—
1,221	26,703,270	26,703,270	32,616,229.99	32,616,229.99	25,509,923	25,509,923

Résumé du compte général pour l

D É P A R T E M E N T S	Allocations supplém.		Rece
	Recettes	Dépenses	
Finances	530,000	604,260	95,80
Justice et police	113,000	491,037	5,14
Instruction publique et cultes	374	1,873,221	2,78
Intérieur	289,355	1,355,617	13,12
Agriculture, industrie et commerce	1,912,552	3,863,839	11,89
Militaire	253,000	370,300	4,58
Travaux publics	1,148,423	2,446,889	17,04
Totaux . .	4,246,704	11,005,163	150,38
Excédent des dépenses sur les recettes	6,758,459	—	10,49
Excédent des recettes sur les dépenses	—	—	—
Sommes égales . .	11,005,163	11,005,163	160,87

Général pour l'année 1956

Montants	Budget 1956		Comptes 1956		Comptes 1955	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
14,260	95,808,445	35,601,425	108,403,647.—	28,864,100.95	98,036,280	33,185,546
1,037	5,146,232	13,667,929	5,736,340.28	15,058,811.81	5,542,658	13,236,743
3,221	2,783,722	26,703,270	3,111,469.85	32,616,229.99	2,791,738	25,509,923
5,617	13,124,676	30,638,798	14,199,213.33	34,391,614.70	13,025,976	29,486,148
3,839	11,892,757	24,770,141	13,721,845.98	28,582,168.14	11,990,569	23,704,569
0,300	4,585,500	4,840,485	4,841,124.89	5,249,603.75	4,254,077	4,494,160
6,889	17,042,250	24,655,350	18,810,830.63	27,549,825.75	16,714,190	22,210,579
5,163	150,383,582	160,877,398	168,824,471.96	172,312,355.09	152,355,491	151,827,670
—	10,493,816	—	3,487,883.13	—	—	—
—	—	—	—	—	—	527,821
5,163	160,877,398	160,877,398	172,312,355.09	172,312,355.09	152,355,491	152,355,491